

AVIS IMPORTANT !!

INSCRIPTION 2026-2027

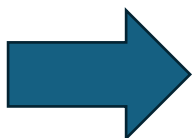
POUR LA MAISON RELAIS LINTGEN

Les formulaires d'inscription seront disponibles en ligne à partir du 01 avril 2026 et devront **être déposés en mains propres** à la Maison Relais aux dates spécifiques.

Cette année une seule inscription est possible, car la fiche d'inscription et le renouvellement ont été remplacé par un contrat d'inscription. En raison de nouvelles obligations légales, l'ensemble de nos documents administratifs ont dû être actualisé.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte !!

Pour l'inscription, veuillez-vous référer aux jours suivants :



Lundi le 13.04.2026 de 16h à 19h00

Mardi le 21.04.2026 16h à 19h00

Mercredi le 29.04.2026 14h à 18h00

Vendredi le 08.05.2026 14h à 17h00

Le délai d'inscription est fixé au vendredi 8 mai 2026 et la priorité sera donnée aux parents qui travaillent !

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter les dossiers d'inscription remis après le 08 mai 2026. Ils ne pourront en effet être considérés que dans le cas où la capacité maximale ne serait pas encore atteinte.

Il est donc impératif de joindre les certificats de travail (pas de contrats, ni déclarations d'impôts) sur papier avec logo et cachet de l'entreprise où vous travaillez ! Les parents qui ne travaillent pas à plein temps sont priés de faire rajouter leurs horaires de travail sur leur certificat de travail.

Afin d'organiser efficacement les journées d'inscriptions, nous vous invitons à vous inscrire via le QR code. Cela nous permettra d'estimer au mieux les besoins en personnel pour ces journées.



Documents à fournir :

- Certificats de travail** datant de moins de 3 mois des représentants légaux attestant que vous occupez un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.
- Copie de la carte de sécurité sociale** de l'enfant.
- Certificat du congé maternité / parentale / dispense**
- Copie de la carte de vaccination** de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables que la copie de la carte de vaccination soit à jour. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du ministère de la Santé.
- Le cas échéant **copie du jugement/référé de l'autorité parentale**.
- Annexe 1 ou 2: Fiche de présence régulière ou irrégulière en plan de base (en période scolaire)**
- Annexe 4** : Autorisation tierces personnes
- Annexe 8: Ordre de domiciliation** dûment rempli et signé accompagnée d'un RIB, pour les nouveaux inscrits ou si vos coordonnées bancaires ont changé.
- Annexe 9 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images** (photographies ou vidéos) pour enfants mineurs ayant moins de 13 ans

En cas d'allergies de votre enfant :

- Le cas échéant un **certificat médical récent** attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Information importante :

Une réunion d'information pour les parents est prévue **le mercredi 8 juillet à 18 heures** à la Maison Relais pour tous les nouveaux parents du cycle 1 à 4.

Des informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Merci de noter que la réunion se tiendra sans la présence des enfants.

La phase d'adaptation (pour les enfants du précoce et cycle 1) aura lieu mi-août. Des informations plus détaillées vous seront transmises le jour de la réunion.

La phase d'adaptation vise à offrir aux enfants et aux parents l'opportunité de se familiariser avec notre équipe, de découvrir nos espaces et nos méthodes de travail, tout en favorisant des échanges et des interactions entre nous.

Les enfants pourront fréquenter la maison relais à partir du 01.09.2026.

Les confirmations d'inscription vous seront communiquées par email avant le 15 juillet.

Pour tout autre renseignement ou questions n'hésitez pas à nous contacter au

32 03 59 70 ou par email sur relais.lintgen@croix-rouge.lu

Veillez agréer, chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Elodie Accorinti

Responsable du Service d'éducation et d'accueil Lintgen